



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chine

Question écrite n° 47416

Texte de la question

Mme Bernadette Isaac-Sibille appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la détérioration et l'aggravation de la situation des droits de l'homme au Tibet. Suite à la remise à sa sainteté le dalaï-lama d'un « appel des parlementaires français pour le Tibet », signé par 340 députés et sénateurs, elle lui demande quelle position le Gouvernement français compte adopter à l'égard de la Chine.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre sur la récente visite en France de Sa Sainteté le dalaï-lama, prix Nobel de la paix en 1989, et sur son accueil au Palais-Bourbon par les députés et sénateurs des groupes d'étude. Le Gouvernement a pris note de l'appel des 340 parlementaires qui a été remis à cette occasion et souhaite prendre en compte l'émotion de l'opinion publique française. Le Gouvernement français est très préoccupé par la constante aggravation des violations des droits de l'homme et des libertés religieuses au Tibet. En dépit des tensions actuelles, le dalaï-lama a pourtant tenu à réitérer publiquement son soutien à la voie non violente en général, ainsi qu'au dialogue critique que l'Union européenne mène avec la Chine sur les droits de l'homme. Lors de sa récente rencontre privée avec le garde des sceaux, M. Toubon, le dalaï-lama a par ailleurs rappelé qu'il ne souhaitait pas l'indépendance mais une autonomie négociée du peuple tibétain au sein de la Chine. La France, qui a constamment marqué son attachement à la sauvegarde du patrimoine culturel et religieux tibétain, estime que le développement de la Chine suppose l'État de droit, qui confortera sa modernisation économique et son ouverture internationale. Elle a à plusieurs reprises demandé à la Chine de faire des gestes significatifs afin de montrer sa bonne volonté à l'opinion publique internationale.

Données clés

Auteur : [Mme Isaac-Sibille Bernadette](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47416

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 171

Réponse publiée le : 17 février 1997, page 792